



FILB1BA - Introduction

INTRODUCTION

Introduction

Comme l'enfant, le philosophe est celui qui s'étonne, celui qui cherche à voir le monde autrement et s'interroge face aux événements. Entamer des études en philosophie, c'est apprendre à développer une réflexion critique et questionner ce qui, autour de soi, dysfonctionne - ou au contraire fonctionne trop bien. Le philosophe est appelé à déconstruire les évidences et les repères qui constituent le quotidien : le langage, le corps, le rapport à l'autre, l'espace, le temps, la mort.

Philosopher consiste ainsi à s'ouvrir à des perspectives de recherche aussi riches que diversifiées et à entrer en dialogue avec les autres champs de savoir. Le philosophe affrontera donc les questions qui constituent notre tradition philosophique comme celles qui caractérisent notre époque : il découvrira les pensées héritées du passé afin de construire des « figures du pensable » pour aujourd'hui et pour demain.

Votre profil

Vous

- êtes d'un naturel ouvert et curieux et ne vous satisfaites pas de certitudes ;
- aimez questionner les idées reçues ;
- vous intéressez aux grandes questions de notre temps ;
- souhaitez développer votre culture générale et vos capacités d'argumentation ;
- aimez lire et comprendre des textes philosophiques ;
- souhaitez développer vos compétences d'analyse et de réflexion en vue de votre future carrière.

Votre futur job

Aussi bien dans le secteur privé que public, les philosophes sont de plus en plus recherchés pour leurs capacités d'analyse critique et

FILB1BA - Profil enseignement

COMPÉTENCES ET ACQUIS AU TERME DE LA FORMATION

Au terme de son bachelier, l'étudiant-e aura acquis les compétences suivantes:

I. Acquérir une culture générale et des savoirs interdisciplinaires

- **Acquérir une vaste culture générale et interdisciplinaire en s'ouvrant à d'autres disciplines et comprendre les liens qu'elles entretiennent entre elles**

- Acquérir des savoirs de base dans différentes sciences humaines et sociales (thèses principales, vocabulaire, méthodes et enjeux)
- Apprendre à construire un dialogue interdisciplinaire entre différentes sciences humaines et sociales et à problématiser leur rapport à la philosophie

L'ensemble des unités d'enseignement (UE) générales et des UE optionnelles en sciences humaines. Ex : Critique des sources d'information, Littératures européennes comparées, Linguistique générale, Histoire des sociétés occidentales, Sociologie ; Histoire de l'art du moyen âge à nos jours, Psychologie, Religions d'occident (judaïsme, christianisme, islam) et société ; Droit naturel (en français ou en anglais).

- **Développer des savoirs complémentaires à la philosophie**

- Acquérir des connaissances approfondies dans un ou plusieurs champ(s) disciplinaire(s) via le choix d'un module thématique et s'initier au questionnement philosophique sur celui-ci (ceux-ci)

Toutes les UE du module thématique choisi (Anglais, Littérature, Histoire, Sciences politiques et ouverture possible à d'autres UE dans le cadre d'un Bachelier supplémentaire.

II. Acquérir des savoirs de spécialité

- **Développer des savoirs spécialisés dans les domaines liés à la philosophie et comprendre les enjeux de la discipline**

- Acquérir des connaissances approfondies dans les grandes disciplines qui fondent la philosophie (thèses principales, vocabulaire et concepts principaux, méthodes et enjeux) et s'initier à leur pratique.

Toutes les UE thématiques introduisant aux grandes disciplines de la philosophie. Ex : Philosophie morale, Métaphysique (Bloc 1) ; Philosophie de la culture et de l'histoire, Phénoménologie, Anthropologie philosophique, Epistémologie des sciences humaines (Bloc 2) ; Philosophie de l'art et de la littérature, Philosophie politique, Ethique, Logique, Philosophie du langage (Bloc 3).

- Connaître les courants et auteurs principaux de l'histoire de la philosophie et s'initier à sa pratique, à ses méthodes et à ses enjeux.

Toutes les UE d'histoire de la philosophie. Ex : Histoire de la philosophie de l'Antiquité, Histoire de la philosophie moderne, Histoire de la philosophie médiévale (Bloc 2) ; Philosophie contemporaine (Bloc 3).

- **S'initier à la lecture critique des textes philosophiques**

- Être capable de situer un texte philosophique dans un champ problématique et historique
- Être capable de développer un commentaire personnel d'un texte philosophique
- Être capable de mobiliser un texte dans la construction d'un raisonnement philosophique

Séminaire de lecture de textes philosophiques (Bloc 1) ; Séminaire d'histoire de la philosophie de l'antiquité, Séminaire d'histoire de la philosophie moderne (Bloc 2) ; Séminaire d'esthétique, Séminaire de philosophie contemporaine (Bloc 3)

- **S'initier à la mise en Œuvre personnelle d'une question de recherche philosophique et maîtriser les outils et méthodes de travail propres à la philosophie.**

- Être capable de dialoguer de façon personnelle avec la tradition philosophique
- Connaître et pouvoir utiliser les principaux outils de référence dans les différentes disciplines de la philosophie
- "[(*OoPBa c 1) ; S)] TmsTJ la philosophie moderne (Bloc 2) ; S 0 -1 21.2000 e3oirS416 Tm•

• **Se former à la pensée critique et au raisonnement scientifique**

- Être capable de mettre en Œuvre une démarche scientifique et faire preuve d'esprit critique dans le traitement de toute information et à la lecture de tout type de document
- Être capable de construire un raisonnement complexe et correctement articulé, mettant en Œuvre une problématique, une hypothèse et la vérification de celle-ci

L'ensemble des UE du bachelier en philosophie

• **Acquérir des méthodes d'analyse de raisonnements complexes et de développement de raisonnements personnels correctement articulés**

- Être capable de synthétiser et de dégager les enjeux de tout texte ou raisonnement complexe
- Être capable de prendre position de façon personnelle dans un débat d'idées et d'argumenter pour faire valoir cette position, y compris auprès de ceux qui n'en partagent pas les présupposés

L'ensemble des UE du bachelier en philosophie

IV. Maîtriser la communication écrite et orale (« compétences transférables »)

• **Maîtriser la communication scientifique en respectant les règles de référence et de publication**

- Être capable de rédiger un travail scientifique en intégrant les normes et en respectant la déontologie du discours scientifique (références bibliographiques, usage des citations, des notes, etc.)
- Acquérir une maîtrise suffisante des différents modes de communication d'un résultat de recherche (exposé oral, dissertation écrite, commentaire de texte, compte rendu, etc.)

Méthodologie de la philosophie et exercices (Bloc 1)

• **Apprendre à lire et à communiquer dans au moins une autre langue que le français**

- Acquérir une maîtrise suffisante de la pratique orale et écrite d'au moins une langue vivante autre que le français
- Acquérir une bonne capacité de compréhension d'un texte écrit dans au moins une langue ancienne ou vivante autre que le français
- Acquérir un vocabulaire scientifique de base dans au moins une autre langue que le français

En Bloc 1 : Anglais. Choix parmi les UE de langues en Bloc 2 : Traduction et explication de textes latins, Initiation à la langue latine, Espagnol, Italien I, Allemand, Néerlandais, Anglais : Introduction to English Literature

STRUCTURE DU PROGRAMME

Les études de philosophie se déclinent en plusieurs types d'apprentissages, aussi variés que complémentaires. À travers ceux-ci, l'étudiant-e sera amené-e :

- à adopter une démarche réflexive et critique sur des objets tels que les sciences, le langage, l'histoire, la politique, l'éthique, l'art ou la littérature.
- parallèlement, il acquerra une connaissance approfondie de la tradition philosophique via la rencontre des plus grands penseurs des quatre périodes de l'histoire.
- en outre, il lui sera fréquemment demandé, au fil des séminaires ou exercices pratiques, de devenir lui-même philosophe en s'exerçant à lire les textes, à en écrire des commentaires, à produire des arguments, à dialoguer avec la tradition en confrontant différentes approches d'une même question et en osant des hypothèses personnelles.

Modules thématiques

Comme le philosophe doit pratiquer le dialogue avec d'autres savoirs, il sera aussi initié à l'histoire, l'histoire de l'art, la linguistique, la littérature, la sociologie, la psychologie, etc.

Il pourra en outre choisir un ensemble de cours (modules thématiques regroupant quatre unités d'enseignement) qui lui offriront une ouverture privilégiée vers une autre discipline.

Les étudiant-es en philosophie ont le choix parmi les modules thématiques suivants :

- Anglais
- Histoire
- Littérature
- Sciences politiques

Langues

Enfin, pour pouvoir interagir dans un monde multiculturel et multilingue vous recevrez également une formation en langues.

Le programme de bachelier en philosophie comporte un minimum de 10 crédits de langue.

Dans le premier bloc annuel, les étudiant-es suivent un cours d'anglais, spécialement orienté vers la lecture et la pratique de l'anglais scientifique. Deux niveaux leur sont proposés (intermédiaire et avancé). Dans le deuxième bloc annuel, les étudiant-es ont le choix entre différents cours de langues modernes (littérature anglaise, néerlandais, allemand, espagnol ou italien) ou d'une langue ancienne (latin). Le niveau diffère selon la langue choisie.

En outre, le choix de modules thématiques proposé offre la possibilité d'acquérir un excellent niveau d'anglais, approfondi tant sur le plan de la linguistique que des études littéraires et culturelles.

				Bloc annuel		
				1	2	3
○ BFILO1119	Méthodologie de la philosophie et exercices	Camille Brasseur	FB [q1] [60h] [6 Crédits] 	x		
○ BFILO1117	Séminaire de lecture de textes philosophiques	Camille Brasseur	FB [q2] [60h] [6 Crédits] 	x		
○ BFILO1219	Histoire de la philosophie de l'antiquité et séminaire	Sophie Klimis	FB			

				Bloc annuel		
				1	2	3
○ BGERM1140	English linguistics: theory and grammatical analysis	Jennifer Thewissen	EN [q1+q2] [60h+45h] [5 Crédits] 		x	
○ BGERM1101	Introduction to English Literature	Marleen Cré	EN [q2] [60h+30h] [5 Crédits] 		x	
○ BGERM1240	English: syntax and morphology 	Jennifer Thewissen	EN [q1] [30h+15h] [5 Crédits] 			x



PROGRAMMES PARTICULIERS



				Bloc annuel		
				1	2	3
○ BFILO1116	Philosophie morale	Raphaël Gély	FR [q2] [30h] [4 Crédits]		x	x
○ BFILO1221	Métaphysique	Jeanne-Marie Roux (supplée Quentin Landenne)	FR [q2] [30h] [5 Crédits]		x	x
○ BFILO1119	Méthodologie de la philosophie et exercices	Camille Brasseur	FR [q1] [60h] [6 Crédits]		x	x
○ BFILO1219	Histoire de la philosophie de l'antiquité et séminaire	Sophie Klimis	FR [q1] [45h+30h] [6 Crédits]		x	x
○ BFILO1220	Histoire de la philosophie moderne et séminaire	Quentin Landenne Laurent Van Eynde	FR [q2] [45h+30h] [6 Crédits]		x	x
○ BFILO1311	Philosophie de la culture et de l'histoire	Laurent Van Eynde	FR [q2] [45h] [5 Crédits]		x	x
○ BFILO1210	Anthropologie philosophique	Raphaël Gély	FR [q2] [30h] [4 Crédits]		x	x
○ BFILO1213	Epistémologie des sciences humaines	Valérie Aucouturier	FR [q2] [30h] [5 Crédits]		x	x
○ BFILO1318	Philosophie politique	Raphaël Gély	FR [q2] [30h] [5 Crédits]		x	x
○ BFILO1215	Logique	Valérie Aucouturier	FR [q2] [30h] [5 Crédits]		x	x
○ BFILO1200	Philosophie de l'art et de la littérature	Isabelle Ost 6.944 Tf 1 0 0 -1 0 9.35700035 Tm [(Philosophie de la culture et de				

o Contenu de la formation

o Bachelier supplémentaire pour porteur-se d'un titre de bachelier en sciences politiques

Ce programme de bachelier assure une formation complémentaire au programme de bachelier en sciences politiques. Il permet d'obtenir le titre de bachelier en philosophie et d'accéder aux programmes de second cycle en philosophie.

Il a pour but de donner aux étudiant-e-s qui s'y inscrivent l'occasion d'élargir et de consolider leur formation philosophique. Dans cet esprit, les cours figurant à ce programme s'articulent sur le programme de bachelier en sciences politiques, suivi par l'étudiant-e.

Attention, si l'étudiant-e n'a pas suivi dans sa majeure en Sciences politiques le cours de Philosophie politique, il devra l'ajouter à son programme de BA supplémentaire en philosophie.

Remarques

Ce programme comprend 102 crédits.

Si l'étudiant-e choisit comme option dans son programme de bachelier en sciences politiques une UE faisant partie de ce programme de bachelier supplémentaire, cette UE sera déduite du programme.

o BROMA1100	Littératures européennes comparées	Matilde Manara (supplée Isabelle Ost)	ES [q2] [45h] [5 Crédits]			x	x
o BHIST1111	Critique des sources d'information	Eric Bousmar	ES [q1] [30h+15h] [5 Crédits]			x	x
o BHIST1218	Histoire de l'art du moyen âge à nos jours	Roxanne Loos	ES [q2] [45h] [5 Crédits]			x	x
o BESPO1163	Philosophie	Valérie Aucouturier	ES [q2] [30h] [5 Crédits]			x	x
o BFILO1115	Introduction à la philosophie contemporaine	Valérie Aucouturier	ES [q2] [30h] [4 Crédits]			x	x
o BFILO11	Métaphysique	Jeanne-Marie Roux (supplée Quentin Landenne)					

***Bachelier en philosophie [Bachelier supplémentaire pour porteur-se
d'un titre de bachelier en ingénieur de gestion]***

● Obligatoire

✂ Au choix

△ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2024-2025



Bloc
annuel

1 2 3

○ BFILO1312	Philosophie du langage	Anaïs Jomat (supplée Valérie Aucouturier)	FR [q1] [30h] [5 Crédits]		x	x
○ BFILO1310	Philosophie contemporaine et séminaire	Anaïs Jomat (supplée Valérie Aucouturier) Isabelle Ost Jeanne-Marie Roux (supplée Isabelle Ost)	FR [q1] [30h+30h] [6 Crédits]		x	x
○ BFILO1300	Travail de fin de cycle I	Valérie Aucouturier (coord.) Quentin Landenne (coord.) Jeanne-Marie Roux (coord.)	FR [q2] [] [5 Crédits]		x	x
○ BFILO1301	Travail de fin de cycle II	Valérie Aucouturier (coord.) Quentin Landenne (coord.) Jeanne-Marie Roux (coord.)	FR [q2] [] [5 Crédits]		x	x

Bachelier en philosophie [Bachelier supplémentaire pour porteur-se d'un titre de bachelier en droit]

- Obligatoire
- ⌘ Au choix
- △ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2024-2025
- ⊖ Non organisé cette année académique 2024-2025 mais organisé l'année suivante
- ⊕ Organisé cette année académique 2024-2025 mais non organisé l'année suivante
- △ ⊕ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2024-2025 et l'année suivante
- Activité avec prérequis
- Cours accessibles aux étudiants d'échange
- Cours NON accessibles aux étudiants d'échange
- [FR] Langue d'enseignement (FR, EN, ES, NL, DE, ...)

Cliquez sur l'intitulé du cours pour consulter le cahier des charges détaillé (objectifs, méthodes, évaluation, etc..)

Bloc
annuel

1 2 3

o Contenu de la formation

o Bachelier supplémentaire pour porteur-se d'un titre de bachelier en droit

Ce programme de bachelier assure une formation complémentaire au programme de bachelier en droit.

Il permet d'obtenir le titre de bachelier en philosophie et d'accéder aux programmes de second cycle en philosophie.

Il a pour but de donner aux étudiant-es qui s'y inscrivent l'occasion d'élargir et de consolider leur formation philosophique. Dans cet esprit, les cours figurant à ce programme s'articulent sur le programme de bachelier en droit suivi par l'étudiant-e.

Le principe de ce programme est le suivant : chaque matière prévue par les accords d'harmonisation (universités de la Communauté Française) des programmes de bachelier en philosophie doit figurer, pour un cours au moins, dans l'un des deux programmes (bac en droit ou bac supplémentaire en philosophie) de l'étudiant-e.

Remarques

- Ce programme comprend 86 crédits.
- En outre, l'étudiant qui n'aura pas suivi le séminaire de philosophie du programme de Droit (dans le cadre de l'UE Critique des sources d'information et séminaire en sciences humaines de bloc 1) devra prendre dans le programme de bachelier supplémentaire les 3 UE d'histoire de la philosophie (18 crédits et non 12).

○ BHIST1218	Histoire de l'art du moyen âge à nos jours	Roxanne Loos	FR [q2] [45h] [5 Crédits]		x	x
○ BFILO1115	Introduction à la philosophie contemporaine	Valérie Aucouturier	FR [q2] [30h] [4 Crédits]		x	x
○ BFILO1221	Métaphysique	Jeanne-Marie Roux (supplée Quentin Landenne)	FR [q2] [30h] [5 Crédits]		x	

Bachelier en philosophie [Bachelier supplémentaire pour porteur-se d'un titre de bachelier en histoire]

- Obligatoire
- ✂ Au choix
- △ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2024-2025
- ⊖ Non organisé cette année académique 2024-2025 mais organisé l'année suivante
- ⊕ Organisé cette année académique 2024-2025 mais non organisé l'année suivante
- △ ⊕ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2024-2025 et l'année suivante
- Activité avec prérequis
- 🌐 Cours accessibles aux étudiants d'échange
- 🌐 Cours NON accessibles aux étudiants d'échange
- [FR] Langue d'enseignement (FR, EN, ES, NL, DE, ...)

Cliquez sur l'intitulé du cours pour consulter le cahier des charges détaillé (objectifs, méthodes, évaluation, etc.)

Bloc
annuel

1 2 3

o ***Contenu de la formation***

Tableau des prérequis

- BGERM1240** "English: syntax and morphology" a comme prérequis BGERM1140
- BGERM1140 - English linguistics: theory and grammatical analysis
- BGERM1270** "English literature : From the beginning of the English novel to the Victorian Age" a comme prérequis BGERM1101
- BGERM1101 - Introduction to English Literature
- BGERM1271** "English literature : Narrative voices, from the first novels to the twentieth century" a comme prérequis BGERM1101
- BGERM1101 - Introduction to English Literature
- BSPOL1210** "Sociologie politique" a comme prérequis BESPO1162 OU BESPO1160 OU BESPO1161
- BESPO1162 - Science politique
 - BESPO1160 - Sociologie
 - BESPO1161 - Sociologie
- BSPOL1315** "Régimes politiques" a comme prérequis BESPO1162
- BESPO1162 - Science politique

COURS ET ACQUIS D'APPRENTISSAGE DU PROGRAMME

Pour chaque programme de formation de l'UCLouvain, un référentiel d'acquis d'apprentissage précise les compétences attendues de tout-e diplômé-e au terme du programme. Les fiches descriptives des unités d'enseignement du programme précisent les acquis d'apprentissage visés par l'unité d'enseignement ainsi que sa contribution au référentiel d'acquis d'apprentissage du programme.

PROGRAMME DÉTAILLÉ PAR BLOC ANNUEL**FILB1BA - 1er bloc annuel**

- Obligatoire
- ⌘ Au choix
- △ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2024-2025
- ⊖ Non organisé cette année académique 2024-2025 mais organisé l'année suivante
- ⊕ Organisé cette année académique 2024-2025 mais non organisé l'année suivante
- △ ⊕ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2024-2025 et l'année suivante
- Activité avec prérequis
- 🌐 Cours accessibles aux étudiants d'échange
- 🚫 Cours NON accessibles aux étudiants d'échange
- [FR] Langue d'enseignement (FR, EN, ES, NL, DE, ...)

Cliquez sur l'intitulé du cours pour consulter le cahier des charges détaillé (objectifs, méthodes, évaluation, etc..)

o Contenu de la formation**o Formation générale**

○ BHIST1111	Critique des sources d'information	Eric Bousmar	FR [q1] [30h +15h] [5 Crédits] 🌐
○ BROMA1100	Littératures européennes comparées	Matilde Manara (supplée Isabelle Ost)	FR [q2] [45h] [5 Crédits] 🌐
○ BHIST1140	Histoire des sociétés occidentales	Philippe Desmette (coord.) Florence Liard	FR [q1] [45h] [5 Crédits] 🌐
○ BROMA1114	Linguistique générale	Anne Dister	FR [q1] [45h] [5 Crédits] 🌐

✂ BESPO1161	Sociologie	Thierry Kochuyt (supplée Benedikte Zitouni) Benedikte Zitouni	NL [q1] [30h] [5 Crédits]
-------------	------------	---	---------------------------------

o Formation spécialisée

o BFILO1114	Philosophie	Laurent Van Eynde	FR [q1] [60h] [5 Crédits]
o BFILO1115	Introduction à la philosophie contemporaine	Valérie Aucouturier	FR [q2] [30h] [4 Crédits]
o BFILO1116	Philosophie morale	Raphaël Gély	FR [q2] [30h] [4 Crédits]
o BFILO1221	Métaphysique	Jeanne-Marie Roux (supplée Quentin Landenne)	FR [q2] [30h] [5 Crédits]
o BFILO1119	Méthodologie de la philosophie et exercices	Camille Brasseur	FR [q1] [60h] [6 Crédits]
o BFILO1117	Séminaire de lecture de textes philosophiques	Camille Brasseur	FR [q2] [60h] [6 Crédits]

o Langues

o BLANG1120	Anglais	Marleen Cré	EN [q1+q2] [0h +45h] [5 Crédits]
-------------	---------	-------------	--

FILB1BA - 2e bloc annuel

- Obligatoire
 - ✂ Au choix
 - △ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2024-2025
 - ⊖ Non organisé cette année académique 2024-2025 mais organisé l'année suivante
 - ⊕ Organisé cette année académique 2024-2025 mais non organisé l'année suivante
 - △ ⊕ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2024-2025 et l'année suivante
 - Activité avec prérequis
 - 🌐 Cours accessibles aux étudiants d'échange
 - 🌐 Cours NON accessibles aux étudiants d'échange
 - [FR] Langue d'enseignement (FR, EN, ES, NL, DE, ...)
-

✂ BLANG1116	Initiation à la langue latine	Muriel Lenoble	FC [q1+q2] [60h] [5 Crédits] 🌐
✂ BLANG1121	Espagnol	Cristal Huerto Moreno	FC [q1+q2] [60h] [5 Crédits] 🌐
✂ BROMA1117	Italien I	Sebastiano Ferrari Chiara Nannicini	FC [q1+q2] [15h +60h] [5 Crédits] 🌐
✂ BLANG1146	Allemand		

FILB1BA - Informations diverses

CONDITIONS D'ACCÈS

*Décret du 7 novembre 2013 définissant le paysage de l'enseignement supérieur et l'organisation académique des études.
Les conditions d'admission doivent être remplies au moment même de l'inscription à l'université.*

SOMMAIRE

- [Conditions d'accès générales](#)
- [Conditions d'accès spécifiques](#)
- [Accès par valorisation des acquis de l'expérience](#)
- [Conditions particulières d'accès à certains programmes](#)

Conditions d'accès générales

Sous réserve d'autres dispositions légales particulières et en vue de l'obtention du grade académique qui les sanctionne, ont accès à des études de premier cycle les étudiant-es qui justifient :

- 1° soit du certificat d'enseignement secondaire supérieur délivré à partir de l'année scolaire 1993–1994 par un établissement d'enseignement secondaire de plein exercice ou de promotion sociale de la Communauté française le cas échéant homologué s'il a été délivré par un établissement scolaire avant le 1er janvier 2008 ou revêtu du sceau de la Communauté française s'il a été délivré après cette date, ainsi que les titulaires du même certificat délivré, à partir de l'année civile 1994, par le jury de la Communauté française;
- 2° soit du certificat d'enseignement secondaire supérieur délivré au plus tard à l'issue de l'année scolaire 1992–1993 accompagné, pour l'accès aux études de premier cycle d'un cursus de type long, du diplôme d'aptitude à accéder à l'enseignement supérieur;
- 3° soit d'un diplôme délivré par un établissement d'enseignement supérieur en Communauté française sanctionnant un grade académique délivré en application du présent décret, soit d'un diplôme délivré par une institution universitaire ou un établissement organisant l'enseignement supérieur de plein exercice en vertu d'une législation antérieure;
- 4° soit d'un certificat ou diplôme d'enseignement supérieur délivré par un établissement d'enseignement de promotion sociale;
- 5° soit d'une attestation de succès à un des [examens d'admission](#) organisés par les établissements d'enseignement supérieur ou par un jury de la Communauté française; cette attestation donne accès aux études des secteurs, des domaines ou des cursus qu'elle indique;
- 6° soit d'un diplôme, titre ou certificat d'études similaire à ceux mentionnés aux littéras précédents délivré par la Communauté flamande, par la Communauté germanophone ou par l'École royale militaire;
- 7° soit d'un diplôme, titre ou certificat d'études étranger reconnu équivalent à ceux mentionnés aux littéras 1° à 4° en application d'une législation fédérale, communautaire, européenne ou d'une convention internationale;

Remarques :

Les demandes d'équivalence doivent être introduites auprès du [Service des équivalences](#) du Ministère de l'Enseignement supérieur et

- Pour tout diplôme d'études secondaires **issu d'un pays hors Union européenne, la demande d'admission doit contenir l'équivalence de votre diplôme** délivrée par la Fédération Wallonie-Bruxelles (Communauté française de Belgique). Pour toute information relative à l'obtention d'une équivalence, veuillez-vous référer au [site suivant](#).

Accès par valorisation des acquis de l'expérience

Accès au premier cycle sur la base de la valorisation des savoirs et compétences acquis par expérience professionnelle ou personnelle (VAE)

Aux conditions générales que fixent les autorités de l'établissement d'enseignement supérieur, en vue de l'admission aux études, les jurys valorisent les savoirs et compétences des étudiant-es acquis par leur expérience professionnelle ou personnelle.

Cette expérience personnelle ou professionnelle doit correspondre à au moins cinq années d'activités, des années d'études supérieures ne pouvant être prises en compte qu'à concurrence d'une année par 60 crédits acquis, sans pouvoir dépasser 2 ans. Au terme d'une procédure d'évaluation organisée par les autorités de l'établissement d'enseignement supérieur, le jury juge si les aptitudes et connaissances de l'étudiant-e sont suffisantes pour suivre ces études avec succès.

Au terme de cette évaluation, le jury détermine les enseignements supplémentaires et les dispenses éventuelles qui constituent les conditions complémentaires d'accès aux études pour l'étudiant-e.

Conditions particulières d'accès à certains programmes

- Accès aux études de **premier cycle en sciences de l'ingénieur, orientation ingénieur civil et orientation ingénieur civil architecte**

Attestation de réussite à l'[examen spécial d'admission aux études de premier cycle en sciences de l'ingénieur, orientation ingénieur civil et orientation ingénieur civil architecte](#).

L'accès à ces études est toujours subordonné à la réussite de cet examen spécial d'admission. Les matières du programme ainsi que le mode d'organisation de l'examen peuvent être obtenus auprès du secrétariat de cette faculté.

- Accès aux études de **premier cycle en médecine vétérinaire**

L'accès aux études de premier cycle en médecine vétérinaire est régi par [le décret du 16 juin 2006 régulant le nombre d'étudiants dans certains cursus de premier cycle de l'enseignement supérieur \(non-résidents\)](#).

Les étudiants inscrits en 1^{ère} année du grade de bachelier en médecine vétérinaire doivent se soumettre en fin d'année à un concours à l'issue duquel certains d'entre eux pourront obtenir, selon un quota défini, une aientation iini,

PÉDAGOGIE

Cours, séminaires, exercices

Les unités d'enseignement de la formation en philosophie se répartissent en unités d'enseignement magistrales et en séminaires ou exercices.

1. Les unités d'enseignement magistrales portent sur une période particulière de l'histoire de la philosophie, ou sur une branche spécifique de la philosophie.
2. Les séminaires, donnés en plus petits groupes, visent à approfondir l'interprétation d'une œuvre philosophique majeure, et comportent des exposés d'étudiantes et d'étudiants. Une large place y est accordée au débat et à la discussion collective.
3. Les exercices visent à introduire les étudiant-es à l'écriture philosophique.

Le-a diplômé-e du bachelier en philosophie peut aussi avoir accès à d'autres masters organisés par la Faculté de philosophie, arts et lettres ou par d'autres facultés de l'UCLouvain, moyennant le respect des conditions d'accès à ces programmes. Dans certains cas, l'accès au master requiert le suivi obligatoire de certaines unités d'enseignement (voir les conditions d'admission du programme de master visé).

- [Master \[120\] en études européennes](#) (Louvain-la-Neuve)
- [Master \[120\] en linguistique](#) (Louvain-la-Neuve)
- [Master \[120\] en histoire de l'art et archéologie, orientation musicologie](#) (Louvain-la-Neuve) et [Master \[60\] en histoire de l'art et archéologie, orientation musicologie](#) (Louvain-la-Neuve)
- [Master \[120\] en langues et lettres anciennes, orientation orientales](#) (Louvain-la-Neuve) et [Master \[60\] en langues et lettres anciennes, orientation orientales](#) (Louvain-la-Neuve)
- [Master \[120\] en histoire](#) (Louvain-la-Neuve) et [Master \[60\] en histoire](#) (Louvain-la-Neuve)
- [Master \[120\] en théologie](#) (Louvain-la-Neuve) et [Master \[60\] en théologie](#) (Louvain-la-Neuve)
- [Master \[120\] en criminologie](#) (Louvain-la-Neuve)
- [Master \[120\] en sciences de la population et du développement](#) (Louvain-la-Neuve)
- [Master \[120\] en sciences des religions](#) (Louvain-la-Neuve)

GESTION ET CONTACTS

L'administration facultaire

02 211 79 89 - phlb-slb@uclouvain.be

Bureau : Ommegang 6 - 2e étage - bureau OM 207

Permanences : du lundi au vendredi, de 10h à 12h30

Dérogation pour non-finançabilité

La [demande de dérogation](#) doit parvenir pour le 30 septembre au plus tard à l'adresse suivante: derogation-inscription-slb@uclouvain.be.

Gestion du programme

Faculté

Entité de la structure

Dénomination

Secteur

Sigle

Adresse de l'entité

SSH/PHLB

Faculté de philosophie, lettres et sciences humaines Saint-Louis (PHLB)

Secteur des sciences humaines (SSH)

PHLB

Boulevard du Jardin Botanique 43 - bte
1000 Bruxelles

Mandat(s)

- Doyen : Philippe Desmette

Jury

- présidente: [Valérie Aucouturier](#)
- secrétaire: [Quentin Landenne](#)
- 3e membre du jury: [Laurent Van Eynde](#)